

# E&D

## Education & Devenir

Groupes de liaison, de réflexion et de propositions

# LA CHARTE 2016

[www.educationetdevenir.fr](http://www.educationetdevenir.fr)

Contact : [site@educationetdevenir.fr](mailto:site@educationetdevenir.fr)

# DES PRINCIPES PERMANENTS

Notre association, fondée en 1984 par Maurice VERGNAUD, collaborateur d'Alain Savary, est un mouvement militant inter catégoriel organisé en groupes de liaison, de réflexion et de propositions.

- Notre association s'inscrit dans le cadre des grands principes soutenus par la Révolution française, les réformateurs laïques de la Troisième République, le mouvement pour l'École Unique et la Libération. Fidèles à cet héritage, nous affirmons que l'École, par son travail auprès de l'élève, est un vecteur de cohésion sociale, le principal creuset de la volonté politique de vivre ensemble, le lieu du développement et de l'épanouissement de la personnalité de chaque enfant. Affirmer la fidélité à notre héritage est pour nous le fondement d'une réflexion constante tournée vers l'avenir.
- Nous affirmons que l'École doit être une école de la réussite pour tous. La démocratie implique que l'École réduise les inégalités et, par la lutte contre l'échec scolaire, contribue à renforcer la cohésion sociale. C'est la diversification des stratégies pédagogiques dans une structure scolaire non ségrégative, que se doit d'être l'École Fondamentale, qui permet d'atteindre cet objectif.
- Il incombe à l'École de jeter un pont entre les générations, en transmettant le patrimoine culturel et scientifique de l'Humanité tout en favorisant l'apprentissage des valeurs de la Démocratie. Il revient donc aux éducateurs d'aider les jeunes à se forger un esprit critique par l'exercice de leur raison, mais aussi de favoriser l'exercice de la liberté et de la responsabilité, le sens du groupe et de la solidarité, en un mot, l'apprentissage de la citoyenneté. A ce titre nous affirmons l'existence d'un lien indissoluble entre éducation et transmission des savoirs, qui contribue à faire de l'élève, personne en devenir, un acteur responsable. Classe et établissement sont donc des lieux d'apprentissage à la fois des savoirs et de la vie civique et démocratique.
- Tous les personnels, quels que soient leurs fonctions et leurs statuts, sont partie prenante de la quadruple mission de l'École : éducation, instruction, socialisation, préparation à la vie professionnelle. Il importe donc qu'ils soient formés en conséquence.
- Profondément laïques, nous prôtons la tolérance, l'ouverture aux autres et le respect des différences. La laïcité que nous défendons n'est pas une laïcité de combat contre les religions dont l'étude trouve sa place dans l'histoire des idées et des mœurs, mais elle ne saura tolérer quelque forme que ce soit de propagande et de prosélytisme.
- Membres d'EDUCATION & DEVENIR, nous nous attachons à mettre en œuvre ces principes dans l'Éducation Nationale et à travailler à l'évolution permanente du système éducatif pour lui permettre de répondre à des besoins constamment renouvelés.

Octobre 2004

# AUJOURD'HUI

**A**ujourd'hui plus encore qu'hier, dans un contexte de plus en plus complexe, nous affirmons que c'est par une plus grande autonomie et responsabilité des acteurs que l'École peut répondre aux enjeux que lui assigne la société. Autonomie des établissements, autonomie des circonscriptions, des bassins d'éducation ne sont pas une mise en péril de l'Éducation nationale mais lui confèrent au contraire plus de pertinence, de créativité et d'efficacité.

1. C'est par une mise en réseau, par la mutualisation et les projets qui en découlent, que les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur peuvent construire une réelle continuité pédagogique de la maternelle à l'université, permettant tous les parcours de réussite.
2. C'est par un réel ancrage dans le territoire que chaque école, chaque établissement peut donner sens à son projet propre, travailler en confiance avec les parents, collaborer avec les instances et tutelles territoriales, le tissu associatif et économique local, afin d'atteindre l'efficacité et la cohérence d'un projet éducatif territorial et d'une véritable éducation partagée.
3. C'est par une autonomie effective, basée sur un fonctionnement démocratique, participatif et représentatif, que les collèges et les lycées peuvent mettre en œuvre et réussir les réformes actuelles, assurant à tous un socle de connaissances, de compétences et de culture, visant une plus grande justice scolaire et une légitime ambition, grâce à la diversification des approches et des pratiques.
4. C'est par la réflexion collective, au plus près de la réalité de chaque établissement, que le sens des contenus d'enseignement et les méthodes d'apprentissage peuvent être explicités et trouver leur pertinence, que les compétences des élèves peuvent être solidement construites et évaluées, que les accompagnements nécessaires peuvent être élaborés et personnalisés.
5. C'est par une formation exigeante, initiale et continuée, alliant expérience de terrain, analyse réflexive, apport théorique et recherche universitaire que tous les personnels, acteurs de l'éducation, peuvent trouver de quoi adapter et renforcer leur professionnalité, s'affirmer comme professionnels engagés, aptes à répondre aux besoins des jeunes et de la société.
6. C'est par une politique culturelle ambitieuse, plurielle et ouverte sur le monde, c'est par l'apport pédagogique du numérique et par l'éducation à l'information que chaque école, chaque établissement scolaire peut toucher à l'universel, contribuer à dépasser les replis communautaristes et les dérives ségrégatives.
7. C'est par une laïcité affirmée, défendue mais aussi expliquée, dialoguée que nous pouvons éveiller les jeunes générations au respect de l'autre, à la liberté de croyance et d'expression et au désir de vivre ensemble dans l'adhésion aux valeurs de la République.

*Ces principes ne sont pas des vœux pieux pour l'École de demain, ils sont déjà mis en œuvre par nombre de militants d'Éducation & Devenir, convaincus de leur pouvoir d'agir, ici et maintenant.*

**Le 21 mai 2016**